

Syndicat Mixte de Sioule et MorgeLieu-dit Monteipdon
63440 SAINT PARDOUX

N° DC 2025-01-17

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-cinq, le 05 avril à 9h30, le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni à Effiat sous la présidence de Monsieur Luc CAILLOUX.

Date de convocation : 28 mars 2025**MIS EN LIGNE LE****02 MAI 2025**

Nombre de membres : en exercice : 118
 Présents : 71 Pouvoirs : 11
 Votants : 82 (dont 11 procurations)

Présents : Simon ADDERLEY (SAINT-ANGEL) ; Bernard AMEILBONNE (AIGUEPERSE) ; Pierre BARBARY (PONTGIBAUD) ; Michèle BARBECOT (SAINT-OURS-LES-ROCHES) ; Denis BARDEL (BLOT L'EGLISE) ; Marc BEAUSOLEIL (SAINT-ELOY-LES-MINES) ; Marie-Andrée BERKES (SAINT-OURS-LES-ROCHES) ; Sébastien BLANC (LOUBEYRAT) ; Patrick BLANCHONNET (AYAT SUR SIOULE) ; Chantal BLOT-BOUCHE (SAINT-PARDOUX) ; Michel BOILOT (SAINT-GAL-SUR-SIOULE) ; Joël BOUGAREL (ARS LES FAVETS) ; Florent BOURLON (POUZOL) ; Jérôme BOUYGES (BLOT L'EGLISE) ; Luc CAILLOUX (CHAPDES BEAUFORT) ; Mathieu CAMUS (POUZOL) ; Marc CARRIAS (EFFIAT) ; Christelle CHAMPOMMIER (MONTAIGUT EN COMBRAILLE) ; Florian CHANET (MONTPENSIER) ; Daniel CHARRAUX (TEILHET) ; Jean-Luc CHASTAGNAC (SAINT-ANGEL) ; Daniel CLUZEL (GOUTTIERES) ; Laurent COLLARDEAU (TEILHEDE) ; Gérard COMBEAUD (SAINTE-CHRISTINE) ; Olivier COUCHARD (MANZAT) ; Alain DESNIER (SAINT-HILAIRE-LA-CROIX) ; Dominique DINYTASZ (MENAT) ; Gaëtan DUBIEN (ARTONNE) ; Philippe DUDYSK (YOUX) ; Sylvie DURANTEL (SAINT-GAL-SUR-SIOULE) ; Alain DURIN (ARS LES FAVETS) ; Laetitia GARDARIN (CHAPDES BEAUFORT) ; Marc GIDEL (SAINT-GERVAIS D'AUVERGNE) ; Patrice GIRAUD (SAINT-PRIEST-DES-CHAMPS) ; Claude GREMAT (SAINT-PRIEST-DES-CHAMPS) ; Ludovic HENOT (MANZAT) ; Marie Françoise HUBERT (JOZERAND) ; Christian JEROME (SAINT-ELOY-LES-MINES) ; Guillaume JOUANADE (TEILHEDE) ; Gabriel LABAYE (LA CROUZILLE) ; Damien LABBE (SAINTE-CHRISTINE) ; Paul LASSET (SAINT-MYON) ; Julien LECLACHE (LAPEYROUSE) ; Jean-Claude LEDUC (DURMIGNAT) ; Jocelyne LELONG (SAURET BESSERVE) ; Jean-Claude LEMOINE (SAINT-MYON) ; Didier MANUBY (LES ANCIZES-COMPS) ; Gilles MAS (SAINT-GENES-DU-RETZ) ; Gérard MASSON (NEUF-EGLISE) ; Sabine MICHEL (LAPEYROUSE) ; Karina MONNET (ARTONNE) ; Josette MOULY (SERVANT) ; Roger OLLIER (BUXIERES SOUS MONTAIGUT) ; Etienne ONZON (COMBRONDE) ; Michel PAQUET (SAINT-AGOULIN) ; Julien PERRIN (SAINT-GEORGES-DE-MONS) ; Jean-François PORTE (MONTCEL) ; Sébastien PORTIER (CHARBONNIERES LES VIEILLES) ; Jean-Paul POUZADOUX (COMBRONDE) ; Dominique PRADEL (MOUREUILLE) ; Jean-Luc QUINTY (MONTAIGUT EN COMBRAILLE) ; Patrick QUINTY (VITRAC) ; Marcel RAYNAUD (ESPINASSE) ; Dominique RAYNAUD (SAINT-GEORGES-DE-MONS) ; Anne Sophie RODRIGUES (CHAMPS) ; Patricia ROSSIGNOL (ESPINASSE) ; Fabien ROUX (MARCILLAT) ; Bruno RYCKEBUSCH (SAINT-REMY-DE-BLOT) ; Odile SOULIER (SAINT-GERVAIS D'AUVERGNE) ; Jean-Luc TIXIER (MONTPENSIER) ; Jacques VILLECHENON (GOUTTIERES)

Absents ayant donné procuration :

Fernand ANTUNES (Les Ancizes Comps) ayant donné procuration à Didier MANUBY (Les Ancizes Comps)
 Michel AUBIGNAT (Saint Remy de Blot) ayant donné procuration à Bruno RYCKEBUSCH (Saint Remy de Blot)
 Mickaël BARE (Charbonnières les Vieilles) ayant donné procuration à Sébastien PORTIER (Charbonnières les Vieilles)
 Davy BELLARD (Neuf-Eglise) ayant donné procuration à Gérard MASSON (Neuf-Eglise)
 Grégory BONNET (Montcel) ayant donné procuration à Jean-François PORTE (Montcel)
 Jérôme BOREL (Servant) ayant donné procuration à Josette MOULY (Servant)
 Didier BOURNAT (Moureuille) ayant donné procuration à Dominique PRADEL (Moureuille)
 Pierre EVRAIN (Loubeyrat) ayant donné procuration à Sébastien BLANC (Loubeyrat)
 Pascal LABBE (Saint Agoulin) ayant donné procuration à Michel PAQUET (Saint Agoulin)
 Amélie PEREZ (Châteauneuf les Bains) ayant donné procuration à Jocelyne LELONG (Sauret Besserve)
 Jean-Luc PORTE (Jozerand) ayant donné procuration à Marie-Françoise HUBERT (Jozerand)

Monsieur Julien PERRIN a été élu secrétaire de séance.

Objet : AVENANT 2025 AU CONTRAT DE COMPLEMENTAIRE SANTE COLLECTIF

MUTUALE a fait parvenir au Syndicat de Sioule et Morge une proposition d'avenant pour le contrat de complémentaire santé obligatoire qui concerne les salariés de droit privé et pour le contrat de complémentaire santé facultatif qui concerne les agents de droit public.

Cette proposition d'avenant pour 2025 porte sur :

- Le changement de coordonnées de l'assistance vie quotidienne,
- Les modalités de changement d'option pour le régime facultatif (agents de droit public),
- La mise à jour des cotisations pour l'année 2025.

Le projet d'avenant a été transmis à l'ensemble des délégués.

Des modifications ont également été apportées au tableau des garanties, une vérification est en cours pour s'assurer que nos garanties n'ont pas été revues à la baisse. Une demande de renseignements complémentaires a été envoyée à MUTUALE pour obtenir des précisions quant aux modifications proposées mais à ce jour MUTUALE n'a pas apporté de réponse à nos questions.

Il est donc proposé au Comité Syndical d'approuver le projet d'avenant 2025 au contrat complémentaire santé souscrit par le Syndicat auprès de MUTUALE sous réserve que les garanties ne soient pas revues à la baisse.

Cette proposition a reçu un avis favorable des Conseils d'Exploitation du Syndicat de Sioule et Morge, lors de leur réunion du 27 mars 2025.

LE COMITE SYNDICAL,

Après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** le projet d'avenant 2025 au contrat de complémentaire santé souscrit par le Syndicat de Sioule et Morge auprès de MUTUALE, sous réserve que les garanties ne soient pas revues à la baisse,
- **AUTORISE** le Président à signer cet avenant avec MUTUALE, à la condition que les garanties initiales soient maintenues.



Fait et délibéré à Effiat,
Le 05 avril 2025

Le Président,
Luc CAILLOUX